



# VISITE D'ÉTUDE SUR LA GESTION DES DECHETS ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

INCHEON, REPUBLIQUE DE CORÉE

29 JUILLET – 01 AOÛT 2025



**LE DEFI DE LA GESTION  
DES DECHETS AUX COMORES**

**PRESENTÉ PAR**

**MR SAID ABDALLAH NAYIM**



## QUELQUES CHIFFRES SUR LES COMORES

Population

**852 075 habitants  
(2023)**

Superficie

**2 236 Km<sup>2</sup>**

Villes

**33 villes  
(+5000 Hab/ville)**

Production des déchets  
(Tous types)

**340 Tones / Jour**

# Etat de lieu sur la gestion des déchets aux Comores

- Système de gestion intégrée des déchets (pré-collecte, collecte, tri, transport, traitement, recyclage/valorisation, élimination) **très peu développé**
- L'économie circulaire est **récemment intégrée** aux concepts de la gestion des déchets aux Comores
- Les déchets sont déversés dans les **décharges sauvages** et souvent **brûlés à ciel ouvert**.
- Les municipalités sont officiellement responsables de la gestion des déchets. Cependant, seules **8/33 communes ont initié la collecte** des déchets
- Il est estimé que seul **9% des déchets sont collectés** au niveau national.
- Les exportations des déchets sont insignifiantes car logistiquement complexes et relativement coûteuses.

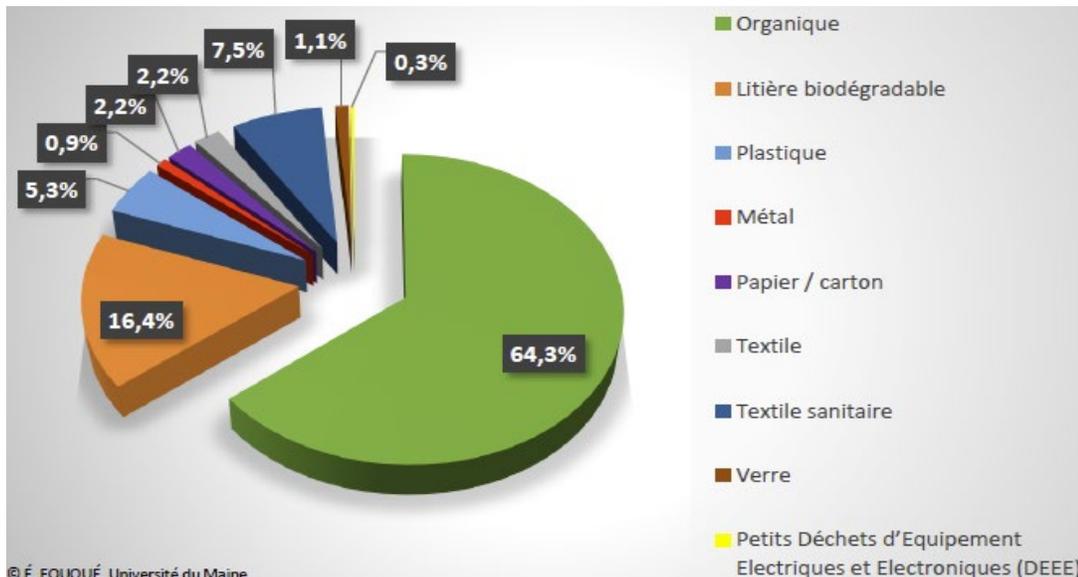
**Conséquences :** risques élevés de plusieurs méfaits  
(Maladies, pollution des sols, des eaux et des écosystèmes marins.)

# Données estimées sur les déchets

Production par habitant : **0,4 kg/personne/jour**

Production totale par : **340,830 Kg par jour**

Composition



# Principales contraintes par rapport à la gestion des déchets et EC

## Infrastructure insuffisante

- **Recyclage,**
- **Valorisation**
- **Traitement des déchets**

## Manque de financement

- **Accès au financement**
- **Investissements insuffisants**

## Sensibilisation de la population

- **Manque de Connaissances**
- **Pas de modèle local**

## Résistance aux Changement

- **Pratiques traditionnelles**
- **Comportements personnels**

# Opportunités par rapport à la gestion des déchets aux Comores

## 1. Structurelles

1. Existence d'un ministère spécifique dont relève la Gestion des déchets
2. Existence d'une Agence Nationale dédiée à la Gestion des déchets
3. Responsabilisation officielles des municipalités dans la Gestion des déchets
4. Mise en place (en cours) d'une Autorité de Régulation de la Gestion des déchets

## 2. Légales, règlementaires et stratégiques

- 2.1 Existence d'un Plan Émergent Comores (PCE 2030), intégrant la gestion des déchets
- 2.2 Stratégie nationale, d'un Plan d'action et des schémas directeurs insulaires sur la gestion des déchets
- 2.3 Loi portant l'interdiction des emballages sachets plastiques, non biodégradables (Toute formes)
- 2.3 Loi cadre sur la prévention et la gestion des déchets basé sur l'EC
- 2.4 Loi cadre relative à l'Environnement
- 2.5 Document de référence des recommandations de l'UNOSD (Mission de cadrage- 2025)

## 3. Expérimentales

- 3.1 Divers projets en matière d'économie circulaire (...)

# Agence Nationale de Gestion des déchets (ANGD)

**Créée le 20 Aout 2020, par Décret présidentiel, avec :**

**Principial objectif:**

« Assurer la promotion des activités liées à la gestion et à la valorisation de tous types de déchets pour préserver la diversités et l'intégrités de l'Environnement de l'Union des Comores et garantir à tous les citoyens un cadre de vie écologiquement sain et équilibrés »

• **Missions**

- ✓ Appui technique aux communes
- ✓ Coordination des systèmes de gestion des déchets
- ✓ Validation des actions et investissements dans la gestion des déchets
- ✓ Développement des partenariats et mobilisation des financements
- ✓ Contribution à la planification nationale et aux politiques de gestion des déchets
- ✓ Orientation de la mise en œuvre des politiques publiques
- ✓ Participation à l'élaboration du cadre législatif et réglementaire
- ✓ Promotion des connaissances et compétences nationales

# Stratégie Nationale sur la Gestion des déchets

## ***Axes stratégiques***

- Les capacités institutionnelles, systémiques et individuelles renforcés
- Des mécanismes de financement durable, adaptés
- Un système de gestion des déchets ménagers et assimilés, durable et basé sur l'économie circulaire
- Un système de gestion intégrée des déchets chimiques et dangereux
- Des sites de décharge aux normes, équipés et opérationnels
- Promouvoir le changement de comportement pour les bonnes pratiques de gestion des déchets.

## ***Indicateurs***

- 50 % des déchets générés dans l'Union des Comores sont intégrés dans un système de gestion durable (collecte, recyclage, valorisation ou élimination aux normes)
- Réduction de 50 % de la pollution des sols, des eaux et de l'air (empreinte écologique) liée aux déchets par rapport à la situation de référence (2025).
- Augmentation de 20 % de la valeur économique générée par la valorisation et le recyclage des déchets.

# **ACTIONS PRIORITAIRES**

**1. Poursuivre l'élaboration des textes légaux et réglementaires**

**1. Dotation des infrastructures de collecte et de transport** (Équipement, système de gestion optimisé)

**2. Aménagement des sites de décharges conformes aux normes** (Acquisition, EIE, Aménagement)

**3. Promotion du recyclage et la valorisation des déchets** (filière plastique, filière organique)

**4. Renforcement des capacités en matière de gestion des déchets** (Appui technique et financier aux communes ; Développement d'activités pilotes )



# RESUMÉ

---

**Mettre en œuvre la stratégie nationale de gestion des déchets, son plan d'action et les schéma directeurs insulaires**

---

**La Mobilisation des fonds pour financer la stratégie et le schéma directeur**

---

**Vulgariser les lois en vigueur (la prévention et la gestion durable des déchets, la gestion des emballages et sachets plastiques)**

---

**Renforcer les capacités humaines, techniques et technologiques des communes**

**Merci de votre aimable  
attention**

